

II- Les relations extérieures du Québec

Hélène Galarneau

Volume 19, Number 4, 1988

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/702421ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/702421ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (print)

1703-7891 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Galarneau, H. (1988). II- Les relations extérieures du Québec. *Études internationales*, 19(4), 725–728. <https://doi.org/10.7202/702421ar>

II — Les Relations extérieures du Québec

(juillet à septembre 1988)

A — Aperçu général

Le nouveau ministre des Affaires internationales, M. Paul Gobeil, procédait au cours de l'été à la réorganisation des structures chargées de la conduite des relations extérieures consécutive à la création du ministère des Affaires internationales, né de la fusion des ministères des Relations internationales et du Commerce extérieur. Il rendait publiques le 2 août les grandes lignes de cette restructuration et faisait connaître par la même occasion la hiérarchie de ses priorités. Celles-ci comptent, dans l'ordre, le développement des relations avec les États-Unis, « notre premier client commercial et le premier centre d'intérêt international de la société québécoise », le maintien des relations privilégiées avec la France, le développement des relations avec la CEE à l'aube du marché européen de 1992, une attention plus grande aux relations économiques avec l'Asie et l'Océanie, et enfin le maintien du leadership du Québec au sein de la francophonie.¹

L'organigramme du nouveau ministère dévoilé par M. Gobeil révèle une organisation divisée en trois grands secteurs, placés sous la responsabilité d'autant de sous-ministres adjoints. Les Politiques et l'Administration, où se retrouvent entre autres les directions de la politique et des relations commerciales, ont été confiées à M. Florian Rompré, jusque-là sous-ministre associé au Commerce extérieur, les Affaires bilatérales, divisées en quatre directions (États-Unis, Europe moins la France, Asie et Océanie, Afrique, Moyen-Orient, Amérique latine et Caraïbes), à M. Roger Paquette, venant lui de la Société pour l'expansion des exportations fédérales, et les Affaires françaises et multilatérales à M. Denis Ricard qui était déjà sous-ministre adjoint à la francophonie au ministère des Relations internationales. C'est par ailleurs dans ce domaine des Affaires françaises et multilatérales que l'on situe surtout le rôle du ministre délégué aux Affaires internationales. M. André Vallerand. On se souviendra que le poste de sous-ministre en titre du MAI avait été confié au printemps à un nouveau venu au ministère M. Jean-Claude Villiard.²

M. Gobeil entend soumettre l'ensemble des activités internationales gouvernementales, et notamment celles des ministères sectoriels — comme le précise le projet de loi sur le ministère des Affaires internationales qui devrait être adopté à l'automne —, à la supervision du nouveau ministre et du Comité interministériel des affaires internationales, ceci afin d'en assurer la cohérence et l'efficacité.³ Enfin, il annonçait que M. Marcel Bergeron, sous-ministre au Commerce extérieur jusqu'au 15 août, procéderait d'ici l'automne à l'évaluation du réseau des délégations et bureaux du Québec à l'étranger. Sans avoir l'intention de remettre en question le rôle des principales délégations comme Londres, Paris et New York, il croit que cet exercice, auquel se livrent régulièrement les nouveaux ministres, permettra de réévaluer la pertinence de certaines et d'étudier la possibilité d'en ouvrir de nouvelles, à Séoul et à Dakar par exemple. Le ministre lui-même visitait d'ailleurs un certain nombre de délégations au cours du trimestre, en Europe et aux États-Unis.⁴ On apprenait d'autre part plus tard en août qu'à la suite d'une décision prise en mai par le ministre du Commerce extérieur, M. Pierre MacDonald, un « démarcheur commercial » représenterait le Québec à Buenos Aires. Prévu avant la réorganisation pour trois ans, le mandat de M. Jean-Claude

1. Michel DAVID, *Le Soleil*, 3 août 1988, p. A5.

2. *Idem*.

3. Jean-Paul BURY, *Le Devoir*, 29 septembre 1988, p. 3.

4. *Le Devoir*, 3 août 1988, pp. 1 et 8.

Simard était ramené à un an et présenté par le ministre Gobeil comme une expérience en vue d'une expansion possible de la représentation québécoise en Amérique latine.⁵

B — Les politiques d'immigration

À la suite de l'arrivée au pays d'un grand nombre de ressortissants panaméens, la ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Mme Louise Robic, s'inquiétait de la répétition du problème auquel ont eu à faire face des Turcs installés au Québec plus tôt cette année. Mme Robic espérait qu'« Ottawa trouve un processus plus humain » pour accélérer l'étude des demandes de statut de réfugié qui peut prendre deux ou trois ans à l'heure actuelle. Ce délai permet en effet aux demandeurs de s'installer au Québec et de s'y intégrer, pour se voir peut-être expulsés au terme du processus.⁶ En septembre, un premier ressortissant turc frappé d'expulsion en avril dernier rentrait au Québec après avoir obtenu par la filière officielle un certificat de sélection du Québec et un statut de résident permanent.⁷

C — La Francophonie

Le délégué général du Québec en France et vice-président du comité du suivi du sommet de Québec, M. Jean-Louis Roy, prenait part au cours de l'été aux réunions multilatérales de mise en œuvre des projets adoptés au Sommet de Québec et de préparation du troisième Sommet francophone. Il participait notamment à Paris, le 22 septembre, à une réunion du Comité préparatoire du Sommet de Dakar, prévu maintenant pour le mois de mai 1989, qui rassemblait les représentants personnels des chefs d'État et de gouvernement des pays participants. Quelques autres rencontres devraient avoir lieu d'ici Noël afin d'en arriver à l'adoption d'un ordre du jour.⁸ Cette réunion avait été précédée d'une nouvelle séance de travail de deux jours du Comité international du suivi du Sommet de Québec. Selon M. Roy, 80 % des programmes adoptés à Québec seront réalisés d'ici mai 1989.⁹ Au nombre de ceux-ci, on retiendra l'instauration d'un Institut d'énergie situé à Québec qui devrait être inauguré en novembre, et la diffusion au Canada de la chaîne TV5, inaugurée le 31 août par les premiers ministres Bourassa et Mulroney.¹⁰ Le Québec attache une importance particulière, déclarait M. Roy, aux problèmes de l'environnement, de la formation des jeunes et de la dynamisation des institutions francophones.¹¹ Quelques semaines plus tôt, le délégué général du Québec en France avait également déclaré que la formation, l'éducation et les communications constituaient des questions prioritaires à Dakar, et il suggérait qu'on y ajoute celle de l'emploi, dans un contexte où les débouchés se font rares dans les pays africains aux prises avec les contraintes imposées par les restrictions budgétaires.¹² D'autre part, dans le cas de la participation québécoise aux Jeux de la Francophonie au Maroc en juillet 1989, les discussions se poursuivaient au cours du trimestre sans qu'une décision ne soit arrêtée sur la formation d'une délégation québécoise distincte de la délégation canadienne. On apprenait par ailleurs que ces Jeux ajouteraient à la compétition sportive une programmation culturelle compétitive. Les sports retenus sont l'athlétisme masculin et féminin, le basketball féminin,

5. *Le Devoir*, 24 août 1988, pp. 1 et 8.

6. Denis LESSARD, *La Presse*, 8 septembre 1988, cité par *L'Argus*, 8 septembre 1988, p. A10.

7. *Le Devoir*, 15 septembre 1988, p. 2.

8. *Le Soleil*, 25 septembre 1988, cité par *L'Argus*, 27 septembre 1988, p. A16.

9. *Le Devoir*, 24 septembre 1988, p. A14.

10. Mario FONTAINE, *La Presse*, 1^{er} septembre 1988, cité par *L'Argus*, 1^{er} septembre 1988, p. A8.

11. *Le Devoir*, 24 septembre 1988, p. A14.

12. *Le Devoir*, 29 août 1988, p. A4.

le soccer masculin et le judo masculin et féminin et du côté culturel, la sculpture, la peinture, le vidéo, le tissage, la chorégraphie, le travail du cuir et du bois.¹³

D — Le Québec et les États-Unis

Un contrat de vente d'électricité entre la société Hydro-Québec et la *Central Maine Power* était signé en juillet à Augusta en présence du premier ministre Bourassa et du gouverneur du Maine, M. John McKernan. Il fait suite à une entente conclue entre les deux compagnies d'électricité en février 1987. Le contrat signé le 21 juillet porte cependant sur une moins grande quantité d'électricité que prévue, la *Central Maine Power* achetant 300 mégawatts d'électricité québécoise d'ici l'an 2,000, à partir de 1992, plutôt que les 900 mw d'abord prévus. Le Premier ministre du Québec se montrait cependant particulièrement satisfait d'une disposition du contrat qui permettra la construction d'une ligne de transmission dans le Maine ainsi que l'utilisation de la ligne de la *Central Maine Power* pour rendre l'électricité québécoise disponible à d'autres États. « Nous avons maintenant ce que j'appellerai une autoroute de l'électricité », déclarait M. Bourassa. La construction de la ligne d'interconnexion sera gérée par une entreprise conjointe, Maine-Québec Transmission, dont une filiale d'Hydro-Québec détiendra 30 % des actifs.¹⁴

Une autre entente, celle-ci dans le domaine de l'environnement, était signée au cours de l'été, avec les États du Vermont et de New York. Elle porte sur la coopération sur les eaux du lac Champlain, les trois gouvernements s'engageant à coordonner leurs efforts de recherche et à échanger des informations. Le premier ministre Bourassa signait l'entente avec les gouverneurs du Vermont et de New York, au cours d'une croisière sur le lac.¹⁵

Quelques ministres du Cabinet Bourassa visitaient les États-Unis au cours du trimestre, parmi eux le ministre des Affaires internationales qui se rendait en septembre à Boston et à New York. Il signait au siège des Nations Unies une entente dans le domaine de l'éducation, par laquelle le Québec accorde cinq bourses à des étudiants asiatiques.¹⁶ Il s'y rendait également pour rencontrer les délégués du Québec dans ces deux villes. Les ministres du Tourisme, des Affaires culturelles et de l'Environnement prévoyaient également des passages à New York, à Washington et au Wisconsin respectivement au cours de l'été.¹⁷ Des parlementaires québécois participaient encore en août à la 28^{ème} Conférence annuelle du *Council of State Governments* à Burlington, et le président de l'Assemblée nationale, M. Pierre Lorrain, devait pour sa part participer à une rencontre avec des législateurs du Maine à Augusta.¹⁸

E — Le Québec et l'Europe occidentale

Le ministre des Affaires internationales effectuait en septembre deux séjours en Europe visitant d'abord Londres, Dusseldorf et Bruxelles au début du mois, puis Paris. Cette tournée d'information auprès des délégations du Québec se terminait à Paris par une réunion des

13. Guy ROBILLARD, *Le Soleil*, 26 septembre 1988, cité par *L'Argus*, 27 Septembre 1988, p. A8; *Le Journal de Québec*, 1^{er} septembre 1988, cité par *L'Argus*, 1^{er} septembre 1988, p. A11.

14. Suzanne DANSEREAU, *Le Devoir*, 21 juillet 1988, pp. 1 et 8.

15. *Le Devoir*, 23 août 1988, p. 2.

16. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 15 septembre 1988, p. 3.

17. Ministère des Affaires internationales, *Calendrier des activités*, Période du 25 juillet au 7 août 1988, p. 3, Période du 5 au 18 septembre 1988, pp. 3 et 5 et Période du 19 septembre au 2 octobre 1988, p. 2.

18. *Ibid.*, Période du 8 au 21 août 1988, p. 4.

représentants du Québec en poste en Europe.¹⁹ Un rapport préliminaire sur les délégations européennes présenté au ministre Gobeil par M. Marcel Bergeron avant son départ pour Paris permet de croire qu'il n'y aura pas de changements majeurs dans la présence québécoise en Europe, disait le ministre, qui laissait entendre qu'il y aurait peut-être avantage à augmenter la représentation en Allemagne de l'Ouest.²⁰ Avant le départ de M. Gobeil pour Paris, on annonçait qu'il devait également rencontrer le ministre français responsable de la Francophonie, M. Alain Decaux, avec qui il s'était entretenu au début du mois lors du passage de M. Decaux à Québec, et le ministre du Commerce extérieur, M. Jean-Marie Rausch, ainsi que le secrétaire général de l'Agence de coopération culturelle et technique et l'ambassadeur canadien à l'UNESCO. M. Gobeil devait aussi se rendre à Rome avant de rentrer au Québec.²¹

Un autre ministre québécois se rendait en France en septembre. Il s'agit du ministre de l'Environnement, M. Clifford Lincoln, qui participait avec son homologue français, M. Brice Lalonde, au lancement de l'édition française du rapport Brundtland de la commission mondiale sur l'environnement et le développement. Les deux hommes proposaient alors la tenue d'une conférence francophone sur l'environnement qui pourrait avoir lieu en 1991. Le ministre Lincoln avait fait escale à Amsterdam et devait passer par la Belgique et la Suisse avant son retour.²² Enfin, le premier ministre Bourassa acceptait l'invitation que lui faisait son homologue français, M. Michel Rocard, d'effectuer une visite officielle en France au cours des prochains mois. Cette invitation était transmise à M. Bourassa par le ministre Alain Decaux au cours de son séjour québécois.²³

F — Chronologie thématique*

Québec et la nouvelle politique de réglementation des exportations d'électricité

6 septembre :

Le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. John Ciaccia, se montre satisfait de la nouvelle politique de réglementation des exportations d'électricité annoncée par son homologue fédéral, M. Marcel Masse. Celle-ci estime-t-il, va faciliter les exportations québécoises aux États-Unis.

Le Québec et l'Europe de l'Est

mi-septembre :

Le ministre délégué aux Affaires internationales, M. André Vallerand, dirige une mission en Europe de l'Est, rapporte le quotidien *Le Devoir* dans son édition du 15 septembre.

19. Jean-Paul BURY, *Le Devoir*, 29 septembre 1988, p. 3.

20. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 1^{er} octobre 1988, p. A2.

21. *Le Soleil*, 25 septembre 1988, p. A6.

22. Jean-Paul BURY, *Le Devoir*, 20 septembre 1988, p. 7.

23. Bernard DESCÔTEAUX, *Le Devoir*, 2 septembre 1988, p. 7.

* Cette chronologie n'est pas exhaustive. Elle mentionne essentiellement des événements non rapportés dans les rubriques précédentes.